



**petit futé**

2021 - 2022

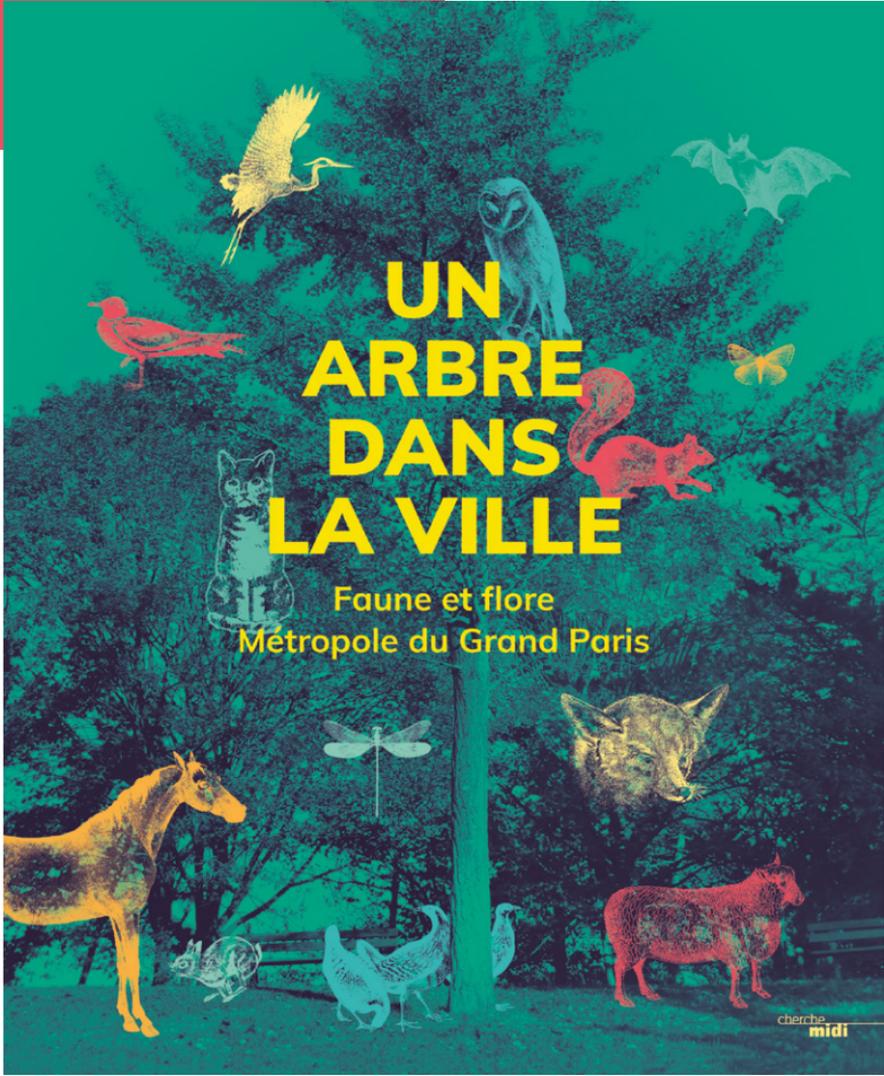
*Les plus belles  
balades de la*

**MÉTROPOLE DU  
GRAND PARIS**



Métropole  
du Grand Paris

[www.petitfute.com](http://www.petitfute.com)



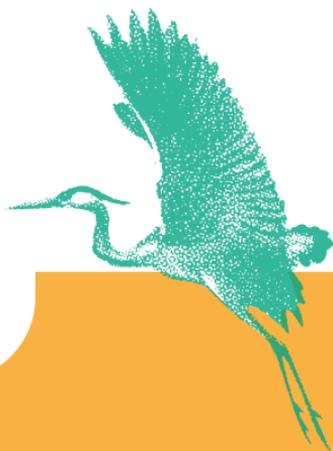
# UN ARBRE DANS LA VILLE

Faune et flore  
Métropole du Grand Paris

cherche  
midi

CE LIVRE EST DISPONIBLE EN LIBRAIRIE  
ET SUR TOUTES LES PLATEFORMES  
DE COMMANDE EN LIGNE,  
SUR TOUT LE TERRITOIRE DE FRANCE  
ET D'OUTREMER COMME DANS  
L'ENSEMBLE DES PAYS FRANCOPHONES

<https://www.interforum.fr>



# Métropole du Grand Paris

## UNE MÉTROPOLE, DES ESPACES DIVERS

**1** 31 communes et plus de 7 millions d'habitants : à première vue, la Métropole du Grand Paris pourrait apparaître comme un territoire exclusivement urbain, constitué de la capitale et de dizaines de villes environnantes. Et pourtant, si y regarder de plus près, la réalité est bien différente. Riche, la Métropole l'est tout d'abord de sa diversité : ainsi en quelques kilomètres, vous pouvez passer de l'effervescence urbaine aux espaces ruraux ou boisés les plus calmes, après avoir croisé fleuves, villages et merveilles architecturales parfois mondialement connues. Au fil de ce guide, vous découvrirez ainsi la multiplicité de ces espaces selon une quarantaine d'itinéraires. Leurs parcours couvrent la majeure partie des communes de la Métropole, du Bourget à Châtenay-Malabry en passant par Mandres-les-Roses, l'Île-Saint-Denis et, bien sûr, les différents quartiers de la capitale. Tracés pour vous donner à découvrir des endroits parfois surprenants, ils sillonnent la Métropole du Grand Paris en vous montrant combien celle-ci est variée. Vous le découvrirez : il existe des itinéraires pour toutes les envies, selon des formats plus ou moins longs, et permettant d'être réalisés à vélo ou à pied. Les fils bleus de la grande partie de ces balades, fleuves et rivières vous accompagneront : bien sûr la Seine, en formant courbes et méandres du nord-ouest au sud-est ; mais aussi la Marne, à l'est, et d'innombrables petites rivières. Gardez bien votre guide en main, et bonnes découvertes !



PEFC<sup>™</sup>  
10-31-1510

Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
pefc-france.org

**OFFERT**  
**CE GUIDE**  
au format numérique



Retrouvez cette offre en page 24



# SOMMAIRE

Statue hommage à Charles Trenet sur l'Île-d'Amour à Saint-Maur-des-Fossés © PHILIPPE GUERFMAN



Île de Charentonneau à Marignane-Villor © PHILIPPE GUERFMAN

## 6 SE DÉPLACER DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

## 9 NOS PLUS BELLES BALADES

10 : BALADE 1 > La coulée verte du Val de Bièvre de Châtillon à Antony

14 : BALADE 2 > Les étangs de Corot et la forêt de Fausses Reposes

17 : BALADE 3 > Du golf de Rueil à la Grande Arche

21 : BALADE 4 > Du château de Rueil au parc de Saint-Cloud

26 : BALADE 5 > Vitry-sur-Seine : le street art

31 : BALADE 6 > L'axe historique Tuileries / La Défense

36 : BALADE 7 > La Marne des guinguettes

40 : BALADE 8 > Belvédères sur Paris

44 : BALADE 9 > La campagne à Paris et la Mouzaïa

48 : BALADE 10 > Le parc de Sceaux

54 : BALADE 11 > Le canal de l'Ourcq, de Stalingrad au parc de la poudrerie

58 : BALADE 12 > Le Paris des villages : Jourdain, Montmartre, Batignolles

64 : BALADE 13 > Le long du canal Saint-Denis : les territoires en mutation

68 : BALADE 14 > De la Bastille à la route de la Pyramide : coulée verte et itinéraire forestier

72 : BALADE 15 > Balade à Saint-Germain-des-Près

75 : BALADE 16 > Du vieux Gennevilliers au centre historique de Saint-Denis en passant par l'Île-Saint-Denis

79 : BALADE 17 > Le parc Georges-Valbon : une zone Natura 2000 en pleine ville

La tour aux figures de Jean Dubuffet à Issy-les-Moulineaux © STEPHAN SZEREMETA



82 : BALADE 18 > **Architecture monumentale à Noisy-le-Grand**

85 : BALADE 19 > **93 des villes, 93 des champs**

88 : BALADE 20 > **Mandres-les-Roses : villégiatures et maraichages**

92 : BALADE 21 > **Le parc de la Vallée aux Loups**

95 : BALADE 22 > **Rive gauche parisienne à vélo**



102 : BALADE 23 > **Du bois de Boulogne à l'île Saint Germain en passant par le jardin Albert-Kahn**

105 : BALADE 24 > **Du Parc des Côteaux d'Avron à la Haute-Île via la voie Lamarque**

108 : BALADE 25 > **De Joinville à la confluence Seine/Marne : îles et écluses**

112 : BALADE 26 > **Architecture et art contemporain à la Défense**

117 : BALADE 27 > **De Villeneuve-Saint-Georges à Maisons-Alfort en longeant la Seine**

120 : BALADE 28 > **Ivry-Arcueil : de la Seine aux aqueducs**

125 : BALADE 29 > **Le sud parisien, sur les traces de la Petite Ceinture**



131 : BALADE 30 > **Corniche des forts et parc de Romainville**

134 : BALADE 31 > **Balade urbaine de Pantin à Montreuil**

137 : BALADE 32 > **De Rungis à Croix-de-Berny en passant par la plaine Montjean**

140 : BALADE 33 > **Boucle Nation - Nation en passant par le bois de Vincennes**

144 : BALADE 34 > **Les îles de la Seine à l'ouest de Paris**

148 : BALADE 35 > **D'Argenteuil à Créteil : la Métropole du Grand Paris du nord-ouest au sud-est**

153 : BALADE 36 > **Sucy-en-Brie, Ormesson : le long de la vallée du Morbras**

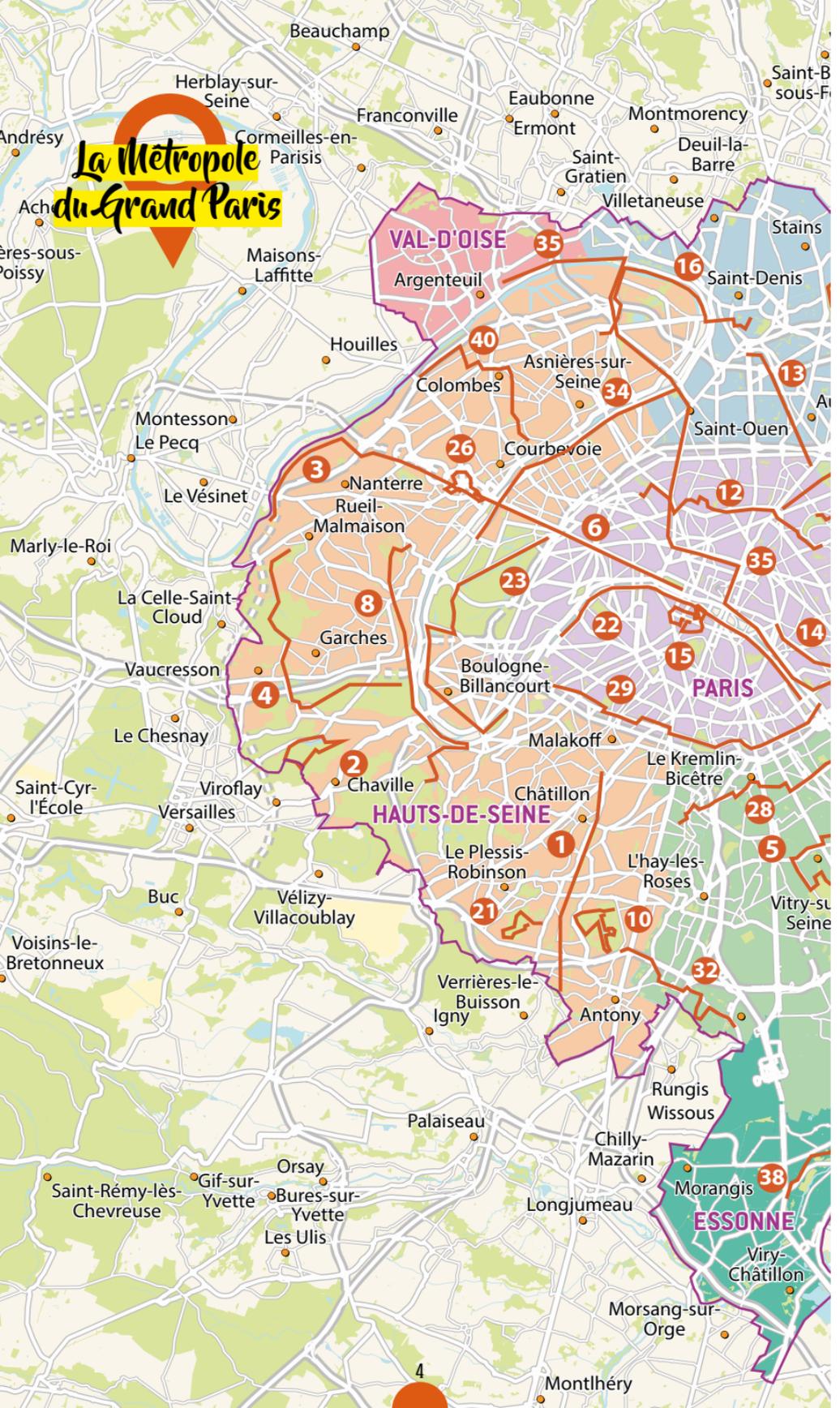
156 : BALADE 37 > **Les forêts du plateau briard**

159 : BALADE 38 > **L'Orge, de la Seine aux coteaux**

162 : BALADE 39 > **Du canal de l'Ourcq au Bourget : patrimoine, mémoire et espace**

165 : BALADE 40 > **Coulée verte et parcs urbains de Courbevoie à Colombes**

**169** SE LOGER



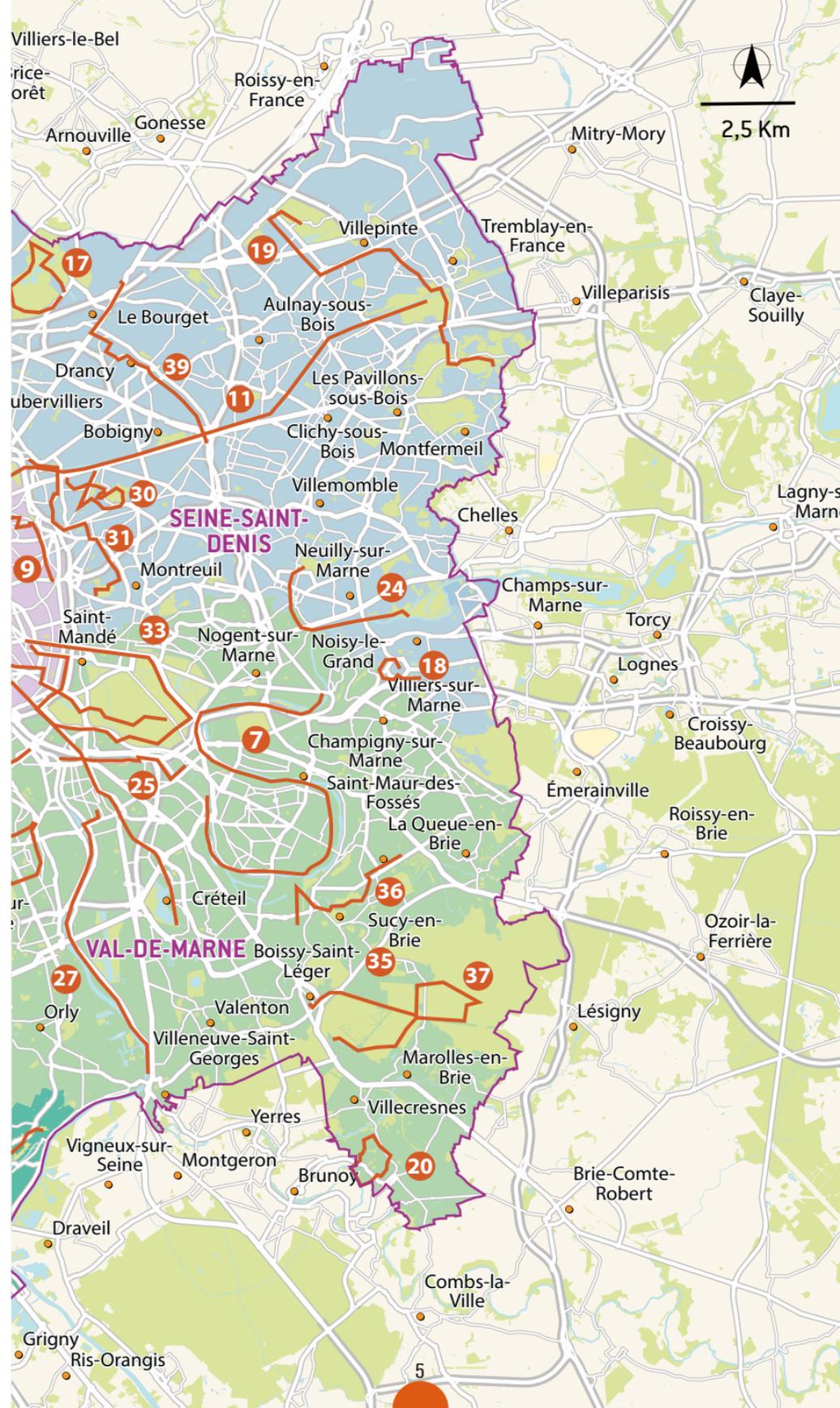
# La Métropole du Grand Paris

VAL-D'OISE

HAUTS-DE-SEINE

PARIS

ESSONNE



2,5 Km

SEINE-SAINT-DENIS

VAL-DE-MARNE

Villiers-le-Bel

Roissy-en-France

Arnoville Gonesse

Mitry-Mory

Villepinte

Tremblay-en-France

Villeparisis

Claye-Souilly

Le Bourget

Aulnay-sous-Bois

Drancy

Les Pavillons-sous-Bois

Bobigny

Clichy-sous-Bois

Montfermeil

Villemomble

Chelles

Neuilly-sur-Marne

Champs-sur-Marne

Torcy

Saint-Mandé

Nogent-sur-Marne

Noisy-le-Grand

Lognes

Villiers-sur-Marne

Croissy-Beaubourg

Champigny-sur-Marne

Saint-Maur-des-Fossés

La Queue-en-Brie

Émerainville

Roissy-en-Brie

Ozoir-la-Ferrière

Créteil

Sucy-en-Brie

Boissy-Saint-Léger

Orly

Valenton

Villeneuve-Saint-Georges

Marolles-en-Brie

Yerres

Villecresnes

Vigneux-sur-Seine

Montgeron

Brunoy

Lésigny

Brie-Comte-Robert

Draveil

Combs-la-Ville

Grigny

Ris-Orangis

5

# SE DÉPLACER DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



C'est l'un des plus importants maillages de transports en commun du monde, mais ce sont aussi des axes autoroutiers nombreux et, notamment, les aéroports parmi les plus importants d'Europe : les possibilités pour accéder et se déplacer au sein de la Métropole du Grand Paris sont immenses. Il peut parfois être compliqué de s'y retrouver, aussi vous trouverez ci-après toutes les informations pratiques nécessaires pour mieux appréhender, et réaliser, vos déplacements. Depuis plusieurs années sont également proposés à la location de nouveaux moyens de transport : voitures en autopartage, vélos, trottinettes et même bateaux ; il est parfois compliqué de s'y retrouver ! Ainsi, selon l'itinéraire que vous comptez réaliser (pour vous rendre sur votre point de départ par exemple), mais aussi selon vos envies, vous trouverez ci-dessous les essentiels à connaître pour vous déplacer au mieux, en optimisant votre temps !

## Les transports en commun

► **Le métro.** Son utilisation reste pratique, et il s'avère être le plus performant des moyens de déplacements dans Paris, la petite couronne et même pour rejoindre quelques villes plus éloignées, comme Créteil. Le métro parisien compte 16 lignes (en comptant les petites lignes 3 bis et 7 bis). Depuis l'inauguration de la première de celles-ci, en 1900, il a bien changé. La réalisation du réseau, depuis la mise en service de la ligne 1 (qui reliait les portes de Maillot et de Vincennes lors de son inauguration), a connu plusieurs phases successives. Ainsi, après avoir tissé un dense maillage dans la capitale (chaque parisien trouve une station à, en moyenne, moins de 400 mètres de chez lui), le réseau a traversé les frontières parisiennes à compter des années 1930, et dessert aujourd'hui plusieurs dizaines de villes, de Pantin à Asnières en passant par Charenton, Issy-les-Moulineaux ou Montreuil. Ces extensions se poursuivent, et la ligne 4 devrait prochainement atteindre Bagneux, la ligne 11 Rosny-sous-Bois, la ligne 12 Aubervilliers et la ligne 14 Saint-Denis, au nord, et l'aéroport d'Orly, au sud. Plus impressionnant encore, le chantier du « Grand Paris Express » (dont vous croiserez les immenses chantiers sur certains de vos parcours) : d'ici quelques années, 4 nouvelles lignes relieront entre elles les villes de la banlieue parisienne, permettant d'éviter de longues correspondances : elles totaliseront près de 200 kilomètres supplémentaires. Aujourd'hui, le métro est pratique, fiable et fonctionne de 5h à 1h. La signalétique y est claire, et s'y retrouver facile.

► **Le RER et les lignes Transilien.** Cinq lignes du « Réseau Express Régional » relient Paris et la grande banlieue. Elles sont complétées par des lignes « Transilien », et totalisent plusieurs cen-

taines de kilomètres de réseau. C'est une sorte de métro aux plus grandes capacités, et à plus grande échelle : certes, le maillage est moins serré, mais la majeure partie des villes de la Métropole du Grand Paris disposent de gares, dont beaucoup ont été rénovées ces dernières années. Ce réseau est lui aussi en pleine extension, avec notamment les travaux de prolongement du plus récent d'entre eux, le RER E, cadre d'immenses chantiers qui permettront, d'ici quelques années, de relier Haussmann / Saint-Lazare, dans le cœur de Paris, et Mantes-la-Jolie.

► **Le tramway.** Il avait totalement disparu du paysage urbain, jusqu'à sa réintroduction au début des années 1990 en Seine-Saint-Denis : le tramway a opéré ces dernières années un retour en force dans le paysage. Aujourd'hui, 11 lignes circulent, la majeure partie en banlieue, et trois sont en construction : le T10, entre Croix-de-Bermy (lieu d'arrivée de deux de vos itinéraires) et Clamart, le T12 (entre Evry et Massy) et le T13 (entre Saint-Germain-en-Laye et Saint-Cyr). Ce sont des équipements appelés « de surface », et la mise en place de chaque nouvelle ligne est accompagnée d'une rénovation complète de l'environnement urbain immédiat. Ainsi, certains de vos parcours longeront le tramway à plusieurs reprises : l'assurance de disposer de trottoirs vastes et, souvent, de pistes cyclables.

► **Le bus.** Ici aussi, le maillage est serré : les lignes se comptent par dizaines, et ce moyen de transport vous permettra de rejoindre y compris les espaces les plus reculés de la Métropole. Pour chaque itinéraire, vous disposez ainsi de la liste des points d'arrêts que vous croiserez.

► **Le bateau.** De la Tour Eiffel au Jardin des Plantes, la ligne fluviale Batobus parcourt la Seine : un moyen original de relier différents

points, avec en prime un passage face à Notre-Dame, l'île de la Cité, ou les Invalides. Les points d'arrêts sont la Tour Eiffel, les Invalides, le Musée d'Orsay, Saint-Germain-des-Près, Notre-Dame, le jardin des Plantes, Hôtel de Ville, le Louvre et la place de la Concorde. A découvrir : [www.batobus.com](http://www.batobus.com)

► **L'autorité régulatrice, les opérateurs de transport.** L'autorité régulatrice des transports est Ile-de-France Mobilités : vous verrez ce nom sur la totalité des moyens de transport en commun que vous utilisez, à commencer par le métro, le RER, les lignes Transilien et les tramways. Elle est en charge de l'organisation des transports, en partenariat avec les opérateurs de transport. Parmi ceux-ci, SNCF, Kéolis et la RATP sont les principaux. D'autres compagnies opèrent certaines lignes de bus, le plus souvent en grande banlieue.

► **Les forfaits de déplacements.** Ils sont nombreux, du simple ticket au forfait mensuel, et se déclinent également selon plusieurs offres destinées aux jeunes, aux seniors, aux étudiants. Dans les gares et les stations, vous disposez de points de vente ou de guichets d'accueil. A découvrir en ligne : [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)

## Les autres modes de déplacement

► **Le vélo.** Depuis une quinzaine d'années, le vélo est le mode de transport ayant connu la progression la plus forte. S'il convient avant toute chose de rappeler l'impératif de prudence lors son utilisation, ainsi que les interdits (ne pas rouler sur les trottoirs, par exemple...), force est de constater que les aménagements dédiés se sont multipliés. Les voies en site propre, les pistes tracées sur la voirie et même certains contresens dans plusieurs rues (là aussi, prudence !) sont nombreux. Pour fluidifier votre itinéraire cyclable, de nombreux feux tricolores vous donnent même l'autorisation de tourner à droite sans attendre

le passage au vert : ils sont signalés par des panneaux indicateurs dédiés. Si beaucoup de personnes disposent désormais de leur propre vélo, les possibilités d'en louer, pour une heure ou une journée par exemple, rencontrent un vif succès. Ainsi, parmi les offres les plus connues, le Vélib' Métropole vous propose une flotte de plusieurs milliers de cycles – dont une bonne partie électriques – répartis sur Paris, et dans de nombreuses communes de la Métropole du Grand Paris. Dans un autre registre, certains optent pour le service Véligo : vous louez un vélo électrique pendant plusieurs mois, sans avoir à vous poser la question de la disponibilité en station ! Notez enfin que plusieurs autres services existent : ils ne comptent aucune borne, mais permettent de géolocaliser vos vélos, et de les laisser à votre point d'arrivée. Les sites internet pratiques : [www.velib-metropole.fr](http://www.velib-metropole.fr) et [www.veligo-location.fr](http://www.veligo-location.fr)

► **La trottinette.** Elles sont, avec le vélo, le symbole de ces mobilités dites « douces » : les trottinettes ont fait un retour en force ces dernières années. Leur usage s'est ainsi totalement démocratisé, et les enfants ne sont plus les seuls à les utiliser. Là encore, redoublez de vigilance : si bons nombres de ces engins sont bridés pour ne pas aller au-delà d'une certaine vitesse, le partage respectueux de la voirie et la nécessaire bonne maîtrise d'une trottinette sont autant d'impératifs. Robustes et efficaces, électriques pour certaines, elles empruntent les mêmes pistes que les vélos. Si le nombre de propriétaires de ces engins a augmenté, les sociétés de location vous permettent, là aussi, de n'en disposer que pour un seul trajet. Après une période compliquée, qui a connu un nombre très élevés d'opérateurs, et surtout beaucoup de trottinettes anarchiquement laissées sur les trottoirs, l'offre a été volontairement rationalisée, et les opérateurs, dans Paris et certaines communes limitrophes, sont désormais au nombre de 3 : Dott, Lime et Tier.





► **La voiture.** Si vous ne disposez pas de votre propre véhicule, plusieurs sociétés permettent d'en louer pour une durée plus ou moins longue : c'est l'autopartage. Ces véhicules, électriques, sont dans la plupart du cas présents en station, où ils sont rechargés, et doivent être rendu dans ces points fixes. Les tarifs varient selon la durée de location, et vous êtes limités dans vos déplacements : vous ne devez pas franchir une limite imaginaire d'un certain nombre de kilomètres au-delà de la capitale. Les sites internet pratiques : [www.free2move.com](http://www.free2move.com), [www.car2go.com](http://www.car2go.com) et [www.tity.eco](http://www.tity.eco)

### Pour venir depuis la province ou l'étranger vers la Métropole du Grand Paris

► **En voiture.** Inutile de souligner combien la circulation peut parfois être compliquée. Au-delà de la voirie classique, la Métropole du Grand Paris compte de nombreux axes autoroutiers. Ils forment des cercles concentriques autour de Paris : périphérique, A86 (à environ 5 kilomètres de la capitale) et la francilienne, à une quinzaine de kilomètres (même si cette dernière rocade n'est pas bouclée dans sa partie ouest). Au-delà, plusieurs autoroutes partent du périphérique vers la province, irriguant la Métropole du Grand Paris : A1, A4, A6, A13 notamment. Des axes autoroutiers urbains existent également : A3, 14, A15 notamment.

► **En train.** Plusieurs grandes gares, bien connues, sont autant de portes d'entrée de Paris : Nord, Est, Lyon, Saint-Lazare, Austerlitz et Montparnasse. Au-delà des relations vers la pro-

vince, vous pouvez rejoindre la capitale depuis de nombreuses villes européennes : Londres, Munich, Bruxelles, Amsterdam, Zurich, Madrid ou Barcelone, par exemple. Certes non-située sur le territoire de la Métropole, mais à proximité immédiate, plusieurs gares TGV proposent également des liaisons vers la province ou l'étranger : Massy-TGV, Aéroport Charles-de-Gaulle 2-TGV, Marne-la-Vallée / Chessy TGV.

► **En avion.** Charles-de-Gaulle, au nord, et Orly, au sud, sont les deux principaux aéroports franciliens. Le premier dispose de trois terminaux, eux-mêmes divisés en plusieurs zones. Le Terminal T1, le plus ancien, est aisément reconnaissable avec sa forme ronde. Le terminal T2 et ses satellites est situé plus à l'est, selon un alignement long de deux kilomètres. Le terminal T3, enfin, est dédié aux vols à moindre coûts. L'aéroport dans son ensemble – le second d'Europe, par son nombre de passagers et l'un des dix premiers au monde – est relié par un métro automatique entièrement gratuit. Pour le rejoindre en transports en commun depuis la Métropole du Grand Paris, le RER B et de nombreuses lignes de bus existent. Le second aéroport parisien, Orly, dispose de trois terminaux, dont le dernier inauguré récemment. Pour le rejoindre, des lignes de bus, ainsi que le métro automatique Orlyval (depuis Antony) assurent des liaisons efficaces. D'ici 2024, l'aéroport sera relié à Paris par l'extension de la ligne de métro 14 qui permettra un confortable gain de temps. L'aéroport du Bourget – le seul situé sur le territoire de la Métropole du Grand Paris – est, lui, dédié à l'aviation privée.



La gare Saint-Lazare.

**NOS PLUS BELLES BALADES**

# LA COULÉE VERTE DU VAL DE BIÈVRE DE CHÂTILLON À ANTONY

6,9 km

1

**C**et itinéraire vous permettra de suivre un parcours nord-sud, très facilement praticable, et que vous pourrez réaliser dans son entièreté ou en partie : il est régulièrement traversé par divers réseaux de transport. La Coulée Verte du Val de Bièvre est un itinéraire singulier : son parcours, verdoyant et parsemé de nombreuses et vastes pelouses, recouvre ou longe les voies du TGV, si bien que vous ne pouvez quasiment jamais apercevoir ce dernier ! Situé intégralement dans le département des Hauts-de-Seine, et donc dans le sud du territoire de la Métropole du Grand Paris, il s'éloigne progressivement de la ville pour traverser divers endroits résidentiels, avant d'apercevoir en fin de parcours, au loin, des espaces ruraux. De la Bièvre, vous ne verrez toutefois pas la moindre trace : celle-ci n'est jamais loin, mais partout enterrée. Pour débuter votre itinéraire, nous vous invitons à rejoindre la station de métro Châtillon-Montrouge : d'ici part celle qui est communément, et simplement, appelée la « Coulée Verte ».

► **Communes traversées** : Châtillon, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Châtenay-Malabry, Antony.

## De Châtillon à Bagneux

La première partie de cet itinéraire est le plus urbain. Les activités tertiaires sont ici très présentes depuis quelques années. Assurances et banques profitent de la proximité de la capitale, et d'infrastructures de transport efficaces : outre la ligne 13 du métro, la ligne de tramway 6 permet de joindre Viroflay depuis 2014 et la ligne 15, actuellement en chantier, sera terminée en 2024-2025. Vous serpenterez parmi de nombreux bâtiments modernes, passerez non loin de la Folie Desmares, un bel ensemble architectural du XVIII<sup>e</sup> siècle, propriété de la ville de Châtillon, arriverez le long du centre de maintenance des TGV à destination de l'ouest et du sud-ouest, puis longerez les voies ferrées : vous êtes, pour un court instant, sur le territoire de Bagneux : commence alors la coulée « en site propre », et son parcours devient plus aéré.

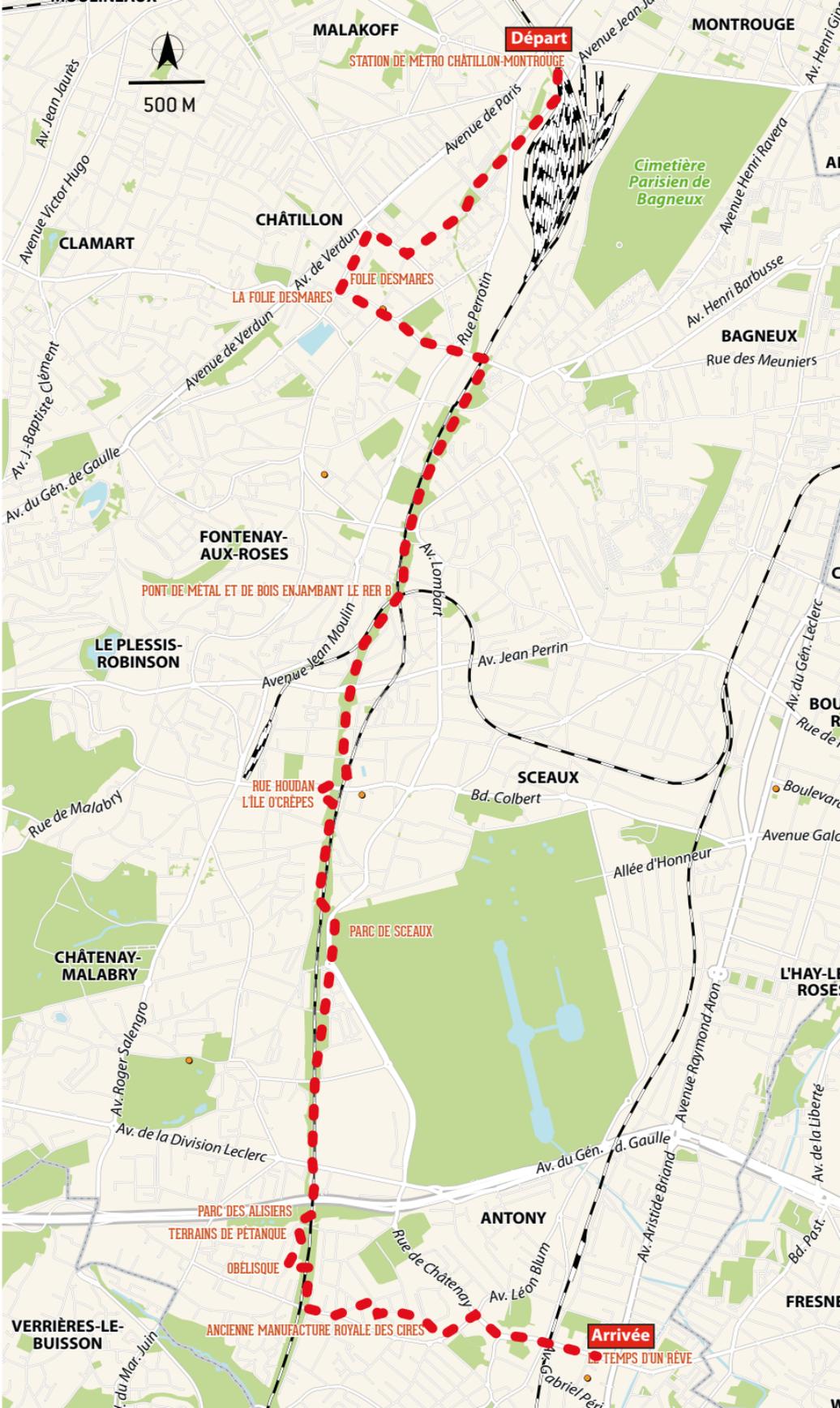
## La Coulée verte : quelle histoire !

Jusqu'à la fin de votre parcours, vous épouserez donc le parcours d'une ligne de chemin de fer à l'histoire oubliée, et pourtant bien particulière : celle dite « de Paris à Chartres par Gallardon », qui n'a fonctionné dans son intégralité que 8 années. À cette époque, les compagnies ferrées privées étaient nombreuses aux côtés des chemins de fer de l'État. Les voyageurs venant de l'Ouest et empruntant les voies de l'État à destination de Paris devaient ainsi changer de train à Rambouillet pour emprunter les services de la compagnie – privée – de l'Ouest : inadmissible pour la puissance publique de l'époque ! Est alors décidée la construction d'une seconde

ligne entre la préfecture de l'Eure-et-Loir et Paris, via Saint-Arnoult, Massy et Châtenay-Malabry. Lents, complexes et perturbés par les deux guerres mondiales, les travaux ne sont achevés que partiellement, en 1931, puisque la dernière partie, entre Châtillon et Paris, ne verra jamais le jour : la ligne rencontre bien peu de succès, d'autant que, à cette date, la ligne originelle entre Chartres et Paris était acquise par l'État, et l'utilité de la nouvelle disparaissait. En 1939, la ligne ferme, définitivement. Pendant les décennies qui suivent, la question revient, lancinante : que faire de ces emprises ? C'est tout naturellement que, dans les années 1980 a été décidé ici le passage de la ligne à grande vitesse nouvelle, les riverains se battant pour obtenir que celle-ci soit, autant que possible, enterrée. Le vœu a été exaucé, et la coulée verte était créée, progressivement, puis terminée début des années 1990. C'est ainsi que vous apercevrez, juste après avoir entamé la partie de votre parcours en site propre, les voies entrer en tunnel.

## De Fontenay-aux-Roses à Sceaux : histoire et villégiature

Vous arrivez sur le territoire de Fontenay-aux-Roses, dont le nom fait référence à la culture de cette fleur sur ces terres au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans cette paisible commune, où l'on cultivait également la vigne autrefois, votre parcours, après avoir longé différents espaces sportifs et le parc Sainte-Barbe, d'où vous bénéficiez d'une belle vue sur Paris, entame une courte descente en lacets. Sa fin est repérable au pont de métal et de bois qui enjambe les voies du RER.



MALAKOFF

Départ

MONTRouGE

STATION DE METRO CHÂTILLON-MONTRouGE

CHÂTILLON

Cimetière Parisien de Bagneux

CLAMART

LA FOLIE DESMARES

FOLIE DESMARES

BAGNEUX

FONTENAY-AUX-ROSES

PONT DE MÉTAL ET DE BOIS ENJAMBANT LE RER B

LE PLESSIS-ROBINSON

SCEAUX

RUE HOUDAN L'ÎLE OCRÈPES

PARC DE SCEAUX

CHÂTENAY-MALABRY

L'HAY-LA-ROSE

VERRIÈRES-LE-BUISSON

PARC DES ALISIERS

TERRAINS DE PÉTANQUE

OBELISQUE

ANTONY

ANCIENNE MANUFACTURE ROYALE DES CIRES

Arrivée

TEMPS D'UN RÊVE

© ELENA SKALOVSKAA - STOCK.ADOBE.COM



Le château de Sceaux.

Vous poursuivrez votre parcours en longeant quelques terrains de pétanque, dans un environnement toujours aussi vert, bordé de petits pavillons individuels. Traversez l'avenue Paul Langevin, et vous aborderez une montée jusque la rue Houdan (probablement la plus commerçante de votre itinéraire, au cas où vous souhaiteriez réaliser un ravitaillement bienvenu) : vous êtes à Sceaux, sur le point culminant de la ville, à 102 mètres d'altitude, avant de redescendre une nouvelle fois : rassurez-vous, le reste de votre parcours sera plat ! Rappelons-le : votre passage sur la coulée verte, et donc également en ce point, est parsemé de pelouses, d'espaces à l'ombre de grands arbres, de tables pour déjeuner, de jeux pour enfants ou de parcours sportifs. Vous n'avez que l'embaras du choix ! En poursuivant, vous contournez un disgracieux mur duquel s'échappent des sons réguliers et sourds : c'est un lieu d'accès à la ligne à grande vitesse pour le personnel de la SNCF. À dix mètres sous vos pieds, un TGV passe toutes les 5 minutes environ ! Juste ensuite, la coulée verte s'élargit, et vous donne sur la gauche la

perspective splendide vers le château du parc de Sceaux, et la plaine des quatre statues, en majestueuse pente. Si vous le souhaitez, vous pouvez, d'ici, accéder directement au magnifique ensemble architectural et paysager de près de 200 hectares (voir itinéraire 10). Si toutefois vous continuez sur la Coulée Verte, vous entrez sur le territoire de Châtenay-Malabry pour quelques centaines de mètres.

### Antony : entre ville et campagne

Votre itinéraire abordera sa dernière partie. Vous arrivez désormais sur Antony : rien ne distingue votre entrée sur ce territoire communal, la coulée poursuivant paisiblement son parcours. Vous commencez par longer d'immenses murs, recouverts de végétations, qui vous séparent de la ligne à grande vitesse, puis passez successivement sous une première route, puis sous l'A86. De là, une petite montée vous permettra de longer le petit, mais charmant parc des Alisiers. Cet espace, tout récent, offre de jolies pelouses, et des installations sportives gratuites. Poursuivez en traversant la rue des crocheteurs, et vous découvrez quelques massifs fleuris, puis de nouveau des terrains de pétanque. Cette partie de votre itinéraire, arborée, se fait moins fréquentée, les maisons plus espacées, et des jardins partagés apparaissent ici et là. Votre parcours se termine tout au sud de la Métropole du Grand Paris, au croisement avec l'avenue du bois de Verrières. Celui-ci est très facile à reconnaître, puisque vous y apercevrez un obélisque, qui commémore l'amitié franco-américaine. Vous avez désormais le choix : tourner à gauche, et prendre l'avenue jusqu'à la gare d'Antony pour retourner vers la capitale, filer à gauche jusqu'au bois de Verrières, ou poursuivre tout droit vers Massy.

Vous l'aurez constaté, depuis Châtillon, l'état urbain s'est peu à peu desserré pour devenir bien moins visible. Les cyclistes sont ici les plus nombreux et, en dépit des légères difficultés entre Fontenay-aux-Roses et Sceaux, vous n'aurez pas de mal à parcourir ce trajet.

BALADE 1

© PATRICK PLAS



Le parc Bourdeau à Antony.



# LES BONNES ADRESSES SUR LE PARCOURS

## ► Pour accéder à votre point de départ :

- Métro : Ligne 13, station Châtillon-Montrouge
- Tramway : Ligne T6, station Châtillon-Montrouge
- Station de Vélib' 21212 : Marne - Germain Dardan

## ► DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX :

Château de Sceaux – 92330 Sceaux – Tél : 01 41 87 29 50 – [www.domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr](http://www.domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr) – [domainedesceaux@hauts-de-seine.fr](mailto:domainedesceaux@hauts-de-seine.fr) – Renseignements et réservations : 01 41 87 29 71 – [resa.museedomainesceaux@hauts-de-seine.fr](mailto:resa.museedomainesceaux@hauts-de-seine.fr) – [www.domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr](http://www.domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr)

Horaires du parc (ouvert chaque jour) : ils varient chaque mois, aussi pensez à bien les noter ! En janvier, de 8h à 17h, février de 8h à 18h, mars de 7h30 à 19h puis 7h30 à 20h30 après le changement d'heure, en avril de 7h à 20h30 puis 7h à 21h en fin de mai en mai de 7h à 21h30 puis juin et juillet de 7h à 22h.

## ► PARC DES ALISIERS : Ouvert tous les jours de 6h à 22h – [www.ville-antony.fr](http://www.ville-antony.fr)

## ► LA FOLIE DESMARES : 17, rue de la Gare 92320 Châtillon – [www.ville-chatillon.fr](http://www.ville-chatillon.fr)

Elle se trouve au tout début de votre itinéraire : il faudra vous en écarter de quelques centaines de mètres. C'est le maître de danse Claude Bellon qui est le commanditaire de cette maison bâtie par l'architecte François Debias Aubry au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le banquier suisse Antoine Högguer, baron de Presles, en fit ensuite l'acquisition pour sa maîtresse, l'actrice Charlotte Desmares. Cette folie a subi plusieurs transformations pendant les deux siècles qui suivirent sans qu'elle perde son charme. Des institutions éducatives et religieuses l'ont occupée avant qu'elle ne soit acquise par la ville de Châtillon dans les années 1980.

## ► ANCIENNE MANUFACTURE ROYALE DES CIRES : 14, avenue du bois de Verrières – 92160 Antony.

Lorsque votre parcours prend fin, vous continuerez l'avenue du bois de Verrières vers votre gauche (donc vers la gare d'Antony) jusqu'au numéro 14. Ici, vous apercevrez un lieu plein d'histoire, qui pourtant ne se visite pas, sauf à quelques rares occasions : c'est l'ancienne manufacture royale des cires. Fondée en 1702 par Péan de Saint-Gilles, cette manufacture devient royale en 1719. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1929, le



Mairie de Fontenay-aux-Roses.

© HJBC - SHUTTERSTOCK.COM

bâtiment d'origine a été construit en 1714 : on y produisait chandelles et bougies pour la cour de Versailles et les autres châteaux de la région. L'horloge avec timbre à marteau qui surmonte le toit est surnommée la Trudonne, en souvenir de Madame Trudon qui avait offert cette horloge aux ouvriers de son mari. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par l'internat Saint-Joseph. La chapelle qui s'y trouve a été construite en 1930 sur les plans de l'architecte Hardy.

## ► L'ÎLE O'CRÊPES : 93, rue Houdan – 92330 Sceaux – Tél : 01 40 84 35 44 – Ouvert tous les jours, midi et soir.

L'idéal pour une pause à mi-chemin sur votre itinéraire : cette crêperie se situe sur le point culminant de votre trajet. Une carte très fournie propose évidemment crêpes et galettes, mais aussi de belles salades. Vous pourrez également passer commande et emporter sur la coulée verte votre repas. Prix moyen du repas : 20 € environ.

## ► LE TEMPS D'UN RÊVE : 7, rue Jean Moulin – 92160 Antony – Tél : 01 46 68 57 01 – [www.letempsdunreve.com](http://www.letempsdunreve.com) – Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 14h30.

Le Temps d'un Rêve est situé à proximité de la gare d'Antony. L'endroit à la décoration élégante propose thés, cafés, chocolats et pâtisseries. Parfait pour une pause gourmande en famille ou entre amis. Le midi, la cuisine de la maison propose de jolis petits plats. Prix moyen du repas : 20 € environ.

# LES ÉTANGS DE COROT ET LA FORÊT DE FAUSSES-REPOSES

4 km

2

C'est un parcours relativement court, facilement réalisable en marchant, et qui vous donnera à apprécier un cadre en pleine verdure aux portes à l'ouest de la Métropole du Grand Paris, entièrement sur le territoire départemental des Hauts-de-Seine. Pour cela, il vous faudra rejoindre Ville-d'Avray, aux portes de la Métropole du Grand Paris lorsque vous l'appréhendez par l'ouest. Les étangs de Corot et la forêt de Fausses-Reposes : tout un poème ! Lieu privilégié des peintres impressionnistes au début du siècle dernier, ils n'ont presque pas changé depuis des siècles : suffisamment rare pour être savouré. Les étangs s'appelaient il y a encore quelques décennies « Étangs de Ville d'Avray », et ils ont pris le nom du peintre Jean-Baptiste Corot, qui aimait illustrer la quiétude des lieux. La forêt attenante, de son côté, tient son nom à la finesse des cerfs : ici chassés au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils se cachaient dans les épaisseurs naturelles pour se reposer des prédateurs humains ou canins, avec plus ou moins de succès. Le point de départ se situe le parking des deux étangs.

► **Commune traversée** : Ville d'Avray.

## Les deux étangs

Lorsque vous arriverez sur place, vous découvrirez immédiatement Les deux étangs, l'un appelé « vieil étang » et le second « étang neuf », ce dernier étant le plus long des deux. Séparés par une digue, ils sont comme noyés dans la verdure, cette dernière laissant place à un chemin piétonnier permettant d'en faire le tour. Quelques très belles maisons et un vaste hôtel sont présents. Vous entamez ici votre itinéraire, en longeant les deux nappes d'eau par le nord. Sur l'autre rive, un massif forestier dense. Après une quinzaine de minutes de marche, vous êtes – déjà – à l'extrémité des deux étangs : il est temps de découvrir la forêt de Fausses-Reposes.

## Une forêt sauvage proche de la ville

Vous pouvez y pénétrer facilement, et les chemins sont bien indiqués : on vous conseillera toutefois de suivre la rue des Deux étangs. Ici,

c'est le royaume des bouleaux, des charmes et des chênes. Cette étendue forestière, de plus de 600 hectares et qui couvre le territoire quasiment jusqu'à Versailles, a su rester sauvage. En poursuivant sur votre chemin, vous croiserez des joggers et, si vous êtes chanceux, vous apercevrez écureuils, martres, ou même chevreuils : tout ceci, on le répète, à moins de 10 kilomètres de Paris ! Lorsque votre itinéraire arrivera au carrefour de plusieurs chemins forestiers, prenez le premier sur votre gauche : il reprendra la direction des étangs, suivant un itinéraire légèrement écarté de celui que vous venez d'emprunter. En fonction de votre situation, et de la saison, vous disposerez de jolis points de vue sur les vallons urbanisés environnants. Après une bonne vingtaine de minutes, vous retrouverez les étangs de Corot, que vous contournez cette fois par la droite, avant de rejoindre votre point de départ.



Les étangs de Corot.





# LES BONNES ADRESSES SUR LE PARCOURS

## ► Pour vous rendre sur votre point de départ :

→ En voiture : Depuis Pont de Sèvres, prendre la D910, puis la direction de Ville-d'Avray. Les Etangs de Corot sont ensuite indiqués.

→ En transports en commun : Lignes Transilien L (Paris Saint-Lazare – Versailles Rive-Droite) ou U (La Défense – Verrières), arrêt Sèvres-Ville d'Avray, puis 10 minutes de marche jusqu'au parking, qui constitue votre point de départ.

► **LES ETANGS DE COROT** : 55, rue de Versailles – 92 410 Ville-d'Avray – Tél. : 01 41 15 37 00 – [www.etrangsdecorot.com](http://www.etrangsdecorot.com) – [contact@etangs-corot.com](mailto:contact@etangs-corot.com)

Cet établissement haut de gamme se situe au niveau de votre point de départ. C'est tout d'abord un hôtel, agrémenté d'un joli spa, dont les chambres et les suites sont superbement décorées : de la tapisserie aux meubles, tout a été soigneusement chiné, étudié, avec un classicisme hors pair. Côté repas, les trois restaurants du lieu proposent des prestations diverses, mais bien réalisées. Prix moyen du repas : 50 €.

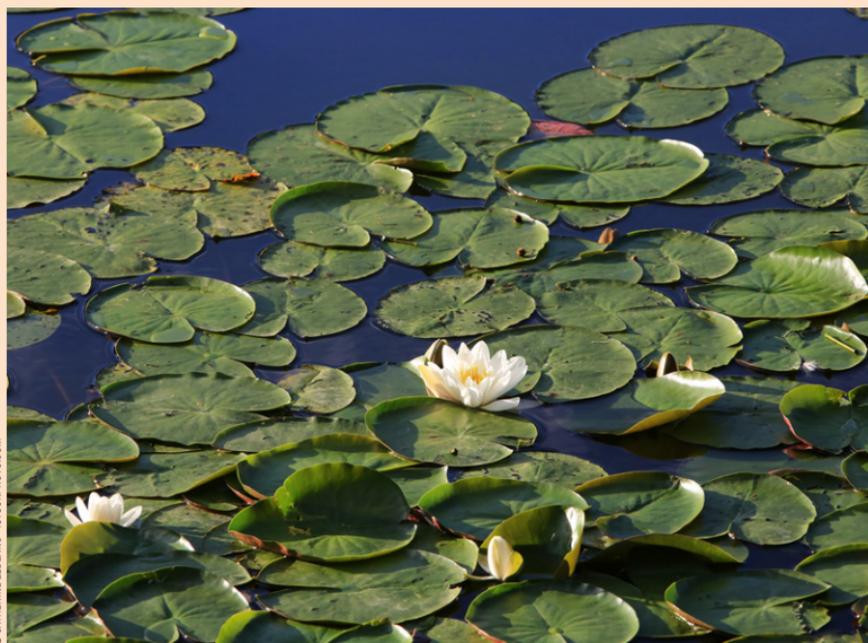
► **IL BOCCACCIO** : 147, rue de Versailles – 92 410 Ville-d'Avray – Tél. : 01 47 09 63 24 – [www.leboccaccio.com](http://www.leboccaccio.com)

Pour trouver ce restaurant, il vous faudra continuer tout droit après le vieil étang – là où votre itinéraire vous fait le contourner. Après quelques minutes vous verrez les belles grilles extérieures de cette table où, vous l'aurez compris, la cuisine italienne est au rendez-vous ! C'est bon et bien fait, le service est rapide et une jolie terrasse vous accueille aux beaux jours. Prix moyen du repas : 35 €.

► **L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS** : Sur son site internet, il vous détaillera la faune et la flore des lieux : [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

► **HARAS DE JARDY** : 182, boulevard de Jardy – 92 430 Marnes-la-Coquette – Tél. : 01 47 01 35 30 – [www.harasdejardy.com](http://www.harasdejardy.com)

Vous croiserez probablement des cavaliers pendant votre itinéraire, et notamment dans la forêt de Fausses-Reposes : peut-être viennent-ils du haras de Jardy, situé dans la même forêt, mais plus au nord, sur la commune de Marnes-la-Coquette. Ici, c'est en 1890 que le turfiste et éleveur Edmond Blanc achète le domaine et le transforme en haras, qui acquiert bientôt une réputation internationale. En 1980, l'État se rend propriétaire du haras et confie sa gestion au Conseil général des Hauts-de-Seine.



# DE LA PLAINE DES CLOSEAUX DE RUEIL À LA GRANDE ARCHE

🚲 7,3 km

3

**L**onger la Seine sur plusieurs kilomètres, en suivant des rives joliment aménagées, puis prendre vers l'est et traverser des quartiers neufs : ceux qui forment la suite de la perspective historique Tuileries / Défense. Voici le programme de ce parcours atypique, à l'ouest de la Métropole du Grand Paris, qui vous donnera à voir de jolis parcs – dont le magnifique Parc des Impressionnistes de Rueil-Malmaison – d'immenses constructions modernes à l'approche de la Défense, et vous montrera qu'activités industrielles et promenades piétonnes peuvent cohabiter aisément. Vous constaterez également combien les axes de circulation peuvent être intelligemment séparés de leur environnement direct : vous ne serez pas dérangés par les voitures ! Long d'environ 8 kilomètres, ce parcours peut autant s'effectuer en vélo qu'en marchant : si vous choisissez cette dernière option, comptez une petite demi-journée, le temps d'apprécier les beaux endroits que vous croiserez. Pour vous rendre au point de départ de cet itinéraire, rendez-vous sur la plaine des Closeaux, à Rueil-Malmaison.

► **Communes traversées :** Rueil-Malmaison, Nanterre, Puteaux.

## De la plaine des Closeaux au Parc des Impressionnistes

Vous entamez votre parcours sur la plaine des Closeaux. Vous y accédez depuis l'avenue Napoléon-Bonaparte, parcourez cet espace naturel en direction de la Seine que vous atteignez au niveau du très calme boulevard de Belle-Rive. À compter de ce moment, vous remontez le cours de la Seine et tournez vers la droite en arrivant de la plaine : vous ne quitterez plus le fleuve pendant environ 4 kilomètres. Ici, la Seine constitue la limite ouest de la Métropole du Grand Paris. Pendant toute la longueur de votre parcours, la Seine sera séparée en son centre par une très longue île, dont la largeur est variable. Ainsi, lorsque vous entamez votre parcours le long du fleuve, elle ne mesure que quelques mètres, permettant tout juste de faire passer un étroit chemin. Plus au sud, sur la partie dite « île de la chaussée » (car cette même et longue île a plusieurs noms, selon la commune sur laquelle elle se situe), elle est suffisamment large pour accueillir maisons et installations sportives. Au nord – vous l'apercevrez rapidement –, elle est le cadre de parcs, d'activités industrielles ou, là encore, sportives. Vous continuez votre itinéraire en longeant le golf de Rueil-Malmaison, puis en laissant sur votre droite quelques jolies demeures – la majeure partie étant contemporaine. À l'angle formé avec l'avenue de la Seine, votre parcours devient entièrement dédié aux circulations douces. Vous passez ainsi sous les voûtes d'un pont ferroviaire : celui-ci a été l'un des premiers mis en service, en 1837. Si la toute première ligne exploitée en France fut celle reliant Lyon

et Saint-Étienne, rapidement après a été inaugurée celle de Paris à Saint-Germain-en-Laye, encore utilisée aujourd'hui par le RER. Prouesse architecturale de l'époque, ce pont est en fait double : une première partie franchit la Seine en s'élançant depuis Rueil-Malmaison jusque l'île des impressionnistes (son nom à cet endroit) avant de franchir le second bras de la Seine. Vous empruntez ensuite le quai de Halage, puis le quai Adolphe-Gicquel, afin d'arriver au Parc des Impressionnistes, l'un des plus beaux endroits de votre parcours.

## Le parc des impressionnistes

Ce splendide parc d'un peu plus d'un hectare, inauguré en 1996 lors de l'aménagement des quais qui constituent votre itinéraire, fait écho à l'île située juste en face. C'est un hommage aux peintres impressionnistes, au premier rang desquels Monet : les tableaux de verdure, d'arbres et de fleurs s'enchaînent. Vous découvrez ici plusieurs espaces aquatiques sur lesquels se trouvent un joli kiosque, une roseraie de toute splendeur, de magnifiques saules pleureurs et des glycines. D'accès libre, beau quelle que soit la saison, l'endroit mérite largement un arrêt sur votre parcours.

## Nanterre : de la Seine à l'axe

Reprenez votre parcours vers le nord, et vous quittez le territoire de Rueil-Malmaison pour gagner celui de Nanterre en longeant le fleuve. Immédiatement sur votre droite apparaissent usines, dépôts et activités portuaires, lesquelles sont néanmoins séparées de votre cheminement par une verdure abondante.



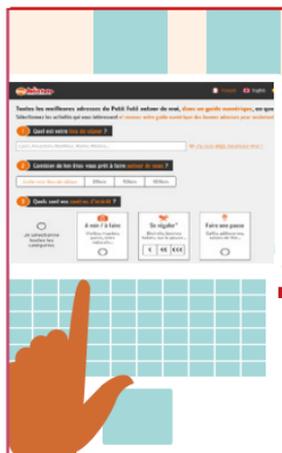
# my **petit fute**

mon guide sur mesure

## A CHACUN SON GUIDE !

1,99 €  
SEULEMENT

- ✓ Le lieu exact de votre séjour
- ✓ Les escapades à 20, 50 ou 100 km
- ✓ Vos catégories de bons plans préférés



A CE PRIX-LÀ, JE N'HÉSITE PAS !

MYPETITFUTE.FR

# LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

ROSSY-CHARLES DE GAULLE



<https://twitter.com/grandparismgp>



[www.facebook.com/metropolegrandparis](http://www.facebook.com/metropolegrandparis)



[www.youtube.com/channel/ucoa4mii4ucpvqht7r6sm1ca](http://www.youtube.com/channel/ucoa4mii4ucpvqht7r6sm1ca)



[www.instagram.com/metropole\\_du\\_grand\\_paris](http://www.instagram.com/metropole_du_grand_paris)



[www.linkedin.com/company/métropoledugrandparis](http://www.linkedin.com/company/métropoledugrandparis)

9,95 € Prix France



9 782305 062273